

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 AVRIL 2011 à 20 HEURES 30

Présents :

Mesdames GOUTTE, BERNAUD et HERAUD,
Messieurs BERNARD, HILARION, ODIN, BOUSSARD, BRILAUD, GABORIT, MARENDA,
MICHEL et MIGLIORINI.

Absents :

Mademoiselle BODEI (excusée),
Monsieur PONTACQ (excusé),
Mr RIVIERE (pouvoir à Melle BERNAUD).

Secrétaire de séance : Monsieur BOUSSARD

Madame le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur GERGAUD, Percepteur de Blaye, et le remercie pour sa présence pour cette réunion essentiellement consacrée aux divers budgets communaux.

1. Budget Communal

1-1 Compte administratif 2010

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi que suit :

Recettes de fonctionnement :	652.388,66 €
Dépenses de fonctionnement :	637.830,84 €
Résultat de l'exercice :	+ 14.557,82 €

Recettes d'investissement :	149.484,11 €
Dépenses d'investissement :	216.004,27 €
Résultat de l'exercice :	- 66.519,86 €

Madame le Maire se retire pendant le vote. Monsieur BERNARD soumet le compte administratif 2010 au vote. Le compte administratif 2010 est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

1-2 Compte de gestion de Monsieur le Percepteur

Monsieur GERGAUD précise que celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

1-3 Affectation de résultat

Monsieur GERGAUD présente l'affectation de résultat proposée. Celle-ci est adoptée à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Elle s'établit ainsi que suit :

Résultat de fonctionnement 2010 :	+ 14.557,82 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 151.224,05 €
Résultat de clôture à affecter au 31/12/2010 :	+ 165.781,87 €

Résultat d'investissement 2010 :	- 66.519,86 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 55.415,72 €
Résultat comptable cumulé au 31/12/2010 :	- 11.104,14 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- 476,01 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	+ 11.687,99 €
Soldes des restes à réaliser au 31/12/2010 :	+ 11.211,98 €

Il n'y a donc aucun besoin de financement en investissement.

La transposition budgétaire 2011 s'établit ainsi que suit:

Report en section d'investissement 2011 :	- 11.104,14 € (déficit)
Report en recettes de fonctionnement 2011 :	+ 165.781,87 € (excédent)

1-4 Budget primitif 2011

Monsieur GERGAUD présente le projet de budget primitif 2011. Il est adopté, à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Mademoiselle BERNAUD s'abstient. Elle n'accepte pas que ce budget intègre une nouvelle provision de 20.000 € pour la remise en état de la décharge du Brouillon, estimant qu'il n'appartient pas à la Commune de réaliser ces travaux. Le budget primitif 2011 s'établit ainsi que suit :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à 809.965,87 € (644.184,00 € de recettes de fonctionnement + 165.781,87 € de résultat reporté).

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 405.499,00 €

2. Budget service assainissement

2-1 Compte administratif 2010

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi que suit :

Recettes d'exploitation :	35.221,62 €
Dépenses d'exploitation :	78.051,95 €
Résultat de l'exercice :	- 42.830,33 €

Recettes d'investissement :	138.462,22 €
Dépenses d'investissement :	58.693,55 €
Résultat de l'exercice :	+ 79.768,67 €

Madame le Maire se retire pendant le vote. Monsieur BERNARD soumet le compte administratif 2010 au vote. Le compte administratif 2010 est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

2-2 Compte de gestion de Monsieur le Percepteur

Monsieur GERGAUD précise que celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

2-3 Affectation du résultat

Monsieur GERGAUD présente l'affectation du résultat proposée. Celle-ci est adoptée à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

Elle s'établit ainsi que suit :

Résultat d'exploitation 2010 :	- 42.830,33 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 56.196,86 €
Résultat de clôture à affecter au 31/12/2010 :	+ 13.366,53 €

Résultat d'investissement 2010 :	+ 79.768,67 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	- 55.788,94 €

Résultat comptable cumulé au 31/12/2010 :	+ 23.979,73 €
Régularisation reprise de provisions :	- 73.737,00 €
Résultat comptable cumulé au 31/12/2010 :	- 49.757,27 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- 1.800,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	
Solde des restes à réaliser au 31/12/2010 :	- 1.800,00 €

Il existe donc un besoin réel de financement en investissement de 51.557,27 €.

La transposition budgétaire s'établit ainsi que suit :

Report en section d'investissement 2011 :	- 49.757,27 €
Besoin de financement pour 2011 :	+ 13.366,53 €
Report en recettes d'exploitation 2011 :	-

Le solde des provisions en 2010 était de 63.000,00 €.

Les provisions prévues en 2011 s'élèvent à 15.000,00 €.

Le total des prévisions à fin 2011 sera donc de 48.000,00 €

2-3 Budget primitif 2011

Monsieur GERGAUD présente le projet de budget primitif 2011. Il est adopté à la majorité.

Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Il s'établit ainsi que suit :

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à 47.516,00 €.

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 72.109,53 €.

3. Budget Port

3-1 Compte administratif 2010

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi que suit :

Recettes d'exploitation :	15.097,00 €
Dépenses d'exploitation :	7.589,86 €
Résultat de l'exercice :	+ 7.507,14 €

Recettes d'investissement :	14.017,26 €
Dépenses d'investissement :	27.168,42 €
Résultat de l'exercice :	- 13.151,16 €

Madame le Maire se retire pendant le vote. Monsieur BERNARD soumet le compte administratif 2010 au vote. Le compte administratif 2010 est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

3-2 Compte de gestion de Monsieur le Percepteur

Monsieur GERGAUD précise que celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

3-3 Affectation de résultat

Monsieur GERGAUD présente l'affectation de résultat proposée. Celle-ci est adoptée à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Elle s'établit ainsi que suit :

Résultat d'exploitation 2010 :	+ 7.507,14 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 8.455,39 €

Résultat de clôture à affecter au 31/12/2010 :	+ 15.962,53 €
Résultat d'investissement 2010 :	- 13.151,16 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 33,19 €
Résultat comptable cumulé au 31/12/2010 :	- 13.119,97 €

Il y a donc un besoin de financement en investissement de 13.117,97 €.

La transposition budgétaire s'établit ainsi que suit :

Report en section d'investissement 2011 :	- 13.119,97 € (déficit)
Report en recettes d'exploitation 2011 :	+ 2.844,56 € (excédent)
Besoin de financement (recette investissement) :	13.117,97 €

3-4 Budget primitif 2011

Monsieur GERGAUD présente le projet de budget primitif 2011. Il est adopté à la majorité.

Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Il s'établit ainsi que suit :

Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à 18.803,56 €.

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 23.445,97 €

4. Budget développement économique

4-1 Compte administratif 2010

Monsieur BERNARD présente le compte administratif 2010 qui s'établit ainsi que suit :

Recettes de fonctionnement :	11.714,83 €
Dépenses de fonctionnement :	8.045,03 €
Résultat de l'exercice :	+ 3.669,80 €

Recettes d'investissement :	10.956,04 €
Dépenses d'investissement :	16.085,77 €
Résultat de l'exercice :	- 5.129,73 €

Madame le Maire se retire pendant le vote. Monsieur BERNARD soumet le compte administratif 2010 au vote. Le compte administratif 2010 est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

4-2 Compte de gestion de Monsieur le Percepteur

Monsieur GERGAUD précise que celui-ci est identique en tout point au compte administratif. Il est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre.

4-3 Affectation de résultat

Monsieur GERGAUD présente l'affectation de résultat proposée. Celle-ci est adoptée à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Elle s'établit ainsi que suit :

Résultat de fonctionnement 2010 :	+ 3.669,80 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	+ 8.387,03 €
Résultat de clôture à affecter au 31/12/2010 :	+ 12.056,83 €

Résultat d'investissement 2010 :	- 5.129,73 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur 2009 :	- 3.935,96 €
Résultat comptable cumulé au 31/12/2010 :	- 9.065,69 €

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- 2.000,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	-
Solde des restes à réaliser au 31/12/2010 :	- 2.000,00 €

Il existe donc un besoin réel de financement en investissement d'un montant de 11.065,69 €.

La transposition budgétaire s'établit comme suit :

Report en section d'investissement 2011 :	déficit :	- 9.065,69 €
Besoin de financement pour 2011 :	recette d'investissement :	11.065,69 €
Report en recettes de fonctionnement 2011:	excédent :	991,14 €

4-4 Budget primitif 2011

Monsieur GERGAUD présente le projet de budget primitif 2011. Messieurs BERNARD et MARENDI quittent la séance et ne prennent pas part à ce vote. Il est adopté à la majorité. Monsieur RIVIERE (pouvoir) vote contre. Mademoiselle BERNAUD s'abstient.

Le budget primitif 2011 s'établit ainsi que suit :

Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à 15.698,14 €.

Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à 185.938,69 €.

Monsieur GERGAUD fournit de nombreuses données sur la situation financière de la commune et précise que cette situation financière est tout à fait normale et satisfaisante sur les 4 budgets. Cette situation est correcte tant en terme de trésorerie, de capacité d'autofinancement que de l'importance de la dette. La capacité d'autofinancement est notamment supérieure à la moyenne départementale. Il estime, malgré tout, nécessaire de surveiller le montant des charges à caractère général, et notamment des charges de personnel.

5. Questions diverses

Cérémonie : Madame le Maire signale au Conseil que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 10 heures 45 et sera suivie d'un vin d'honneur.

La séance est levée à 23 heures 40.